Compte rendu de la rencontre d'une délégation de l'APCFAR avec l'équipe du projet SAFARI

Sur demande du Bureau Exécutif de l'APCAR, une délégation de l'association a rencontré l'équipe du projet SAFARI au siège dudit projet le mardi 16 mai 2023.

Composition de la délégation de l'APCFAR :

- Monsieur AZIABA Emmanuel, Président de APCFAR ;
- Monsieur NYUIADZI Julien, Fondateur de Espace KADOMA, membre APCFAR ;
- Monsieur ATOHOUN Gérard, Directeur de YMCA Togo, membre de APCFAR.

Du côté de l'équipe du projet SAFARI

- Monsieur Ambroise FANTCHEDE, Coordonnateur du projet SAFARI;
- Monsieur Jérémie HOUEMASSOU, Conseiller technique ;
- Madame Bidenam BLAKIME, Responsable du Volet 1 ;
- Monsieur Martin ANAYAO, Responsable Administratif et Financier.

Après les salutations d'usage, le Président de la délégation APCFAR a reconnu et félicité le Coordonateur et son équipe pour les efforts déployés jusqu'au à ce jour tout en faisant part de l'impatience et de l'insatisfaction des Directeurs des CFAR quand à l'achèvement des travaux.

Parlant de l'objet de la visite, cinq points ont été discuté:

- la formation des formateurs des CFAR,
- les travaux de construction et de réhabilitation
- les entreprises retenues et contractuelles
- les marchés infructueux
- le suivi renseigné

Des échanges, les relevés de conclusions sont :

1. **La formation des formateurs des CFAR ;**

La délégation déclare sa grande satisfaction pour cette composante et remercie toutes les parties prenantes.

2. **Les travaux de réhabilitation et de construction ;**

La délégation a souligné le retard pris par l'ensemble des quatre entreprises (*E_1 : AG Services & NAT BTP, E_2 : EFOUA IMPACTS SERVICES (EIS), E_3 : GC CONTRACTOR & BEST BUILDING E_4 : TAGEC)* en activités sur le site des CFAR.

La délégation a énoncé ses mécontentements à propos des entreprises et a demandé à la coordination des clarifications sur les retards constatés sur la mise en œuvre des travaux.

3. **Les entreprises retenues et contractuelles**
 - AG Services & NAT BTP, pour la région maritime
 - EFOUA IMPACTS SERVICES (EIS), pour la région centrale
 - GC CONTRACTOR & BEST BUILDING, pour les CFAR de Kara & Savane
 - TAGEC pour la région des plateaux-ouest

Sur les points suivants faisant objet de la présente séance, le président de la délégation a demandé également des éclaircissements.

Prenant alors la parole :

Le coordonnateur du projet SAFARI a, à son tour remercié la délégation pour cette démarche. Il a apporté des informations point par point aux différentes demandes d'éclaircissements de la délégation :

- **Les travaux de réhabilitation et de construction**

Selon la Coordination, les activités ont pris du retard, au début, à cause des problèmes dans la procédure de recrutement de la maitrise d'œuvre.

Pour le marché de réhabilitation et de construction dans les CFAR, les travaux sont répartis en 4 Lots

- Lot 1 : Régions de la Kara et des Savanes ;
- Lot 2 : Région Centrale ;
- Lot 3 : Région des Plateaux ;
- Lot 4 : Région Maritime.

Les contrats ont été signés avec toutes les entreprises le 28 février 2023 pour une durée de quatre (4) mois. Les travaux devraient ainsi finir au plus tard le 30 juin 2023. Il est attendu que chaque entreprise produise deux types de caution avant le décaissement de leur avance de démarrage. A ce jour, la situation est différente sur le terrain.

- L'entreprise qui a gagné le lot 1 a pu rapidement présenter les deux cautions et a obtenu son avance de démarrage. Les travaux avancent alors au niveau des régions de la Kara mais il a été constaté un ralentissement ces derniers jours ;
- L'entreprise du lot 2 vient d'avoir son accord pour le décaissement de l'avance de démarrage ainsi que celle qui a gagné le lot 4 ;
- Le goulot d'étranglement se trouve au niveau de l'entreprise qui a gagné le lot 3 (Région Plateaux-ouest). En effet, les travaux n'ont guère évolué au niveau des CFAR de cette région. L'équipe du projet SAFARI a tout fait pour amener l'entreprise à respecter ses clauses contractuelles mais rien n'a bougé jusqu'à ce jour. Une lettre d'avertissement a été déjà envoyée à l'entreprise. La coordination du projet s'apprête à lui envoyer une lettre de mise en demeure. D'autres pressions seront mises en œuvre.

- **Appui en équipements et en intrants**

Au niveau du marché des équipements et intrants, il est prévu 5 lots :

- Lot 1 : Matériels et équipements agricoles
- Lot 2 : Matériels de transformation
- Lot 3 : Matériels d'élevage
- Lot 4 : Matériels de laboratoire et divers
- Lot 5 : Intrants et matières d'œuvres

Les lots 2, 3 et 4 sont déjà attribué et le lot 1 est en cours d'évaluation. Quant au lot 5, le marché est revenu infructueux après plusieurs tentatives. Des discussions sont actuellement en cours avec l'AFD pour voir les possibilités d'exécution de ce lot.

- **Outil de suivi par les CFAR**

L'équipe de SAFARI a fait remarquer que les CFAR ne remplissent pas l'outil de suivi mis à leur disposition. Ceci ne permet pas de recevoir des données pertinentes du terrain pour permettre à l'équipe SAFARI de les remonter à la maîtrise d'œuvre pour les éventuelles corrections.

En définitive, il est retenu des discussions les points suivants :

Pour le compte de l'équipe du projet SAFARI :

- *Envoyer la lettre de mise en demeure à l'entreprise du lot 3(TAGEC) ;*
- *Il sera mis à la disposition des centres bénéficiaires de réhabilitations et constructions les données techniques de leur chantier pour leur permettre de faire un suivi alternatif sur le terrain ;*

Pour le compte du Bureau Exécutif de l'APCFAR :

- *Motiver tous les centres bénéficiaires de réhabilitations et de constructions pour qu'ils remplissent systématiquement ;*
- *Encourager les centres à suivre les consignes données pour la gestion de la plateforme WhatsApp ;*
- *Encourager les centres bénéficiaires à suivre effectivement les travaux sur le terrain et remonter les informations à la coordination du projet SAFARI*

La rencontre s'est terminée à 17h30 sur les mots de remerciements de part et d'autre.

Fait à Lomé, 16 mai 2023

Monsieur Emmanuel AZIABA
Président de l'APCFAR
Président de la délégation

Monsieur Julien NYUIADZI
Membre de la délégation

Gérard K. ATOHOUN
membre de la délégation